

VITICULTURE : Les vignerons jurassiens en guerre contre l'AOC Corrèze

Incompréhension chez les vignerons jurassiens. Le Conseil d'État a rejeté le 7 novembre, la requête des viticulteurs du Jura qui réclamaient l'annulation de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) Corrèze, lui permettant d'utiliser la mention « vin de paille » sur ses bouteilles de liquoreux. La Société des vins du Jura - [SOCIETE DE VITICULTURE DU JURA](#) / **T : 03.84.35.14.15** - examine avec ses avocats la possibilité d'engager des poursuites auprès de l'Europe contre la France. <https://www.sv-jura.com/>